

CTM SPÉCIAL PLF 2018

27 SEPTEMBRE 2017

UN PROJET DE LOI DE FINANCES EN DEMI-TEINTE !

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), Stéphane TRAVERT, a présenté son premier PLF 2018 devant les représentants des organisations syndicales siégeant au CTM.

L'UNSA était représentée par Philippe COSTA, Pierre MERCIER et Alain SEUX.

Le Ministre a tout d'abord déclaré qu'il poursuivait la tradition de la présentation du PLF avant la tenue du Conseil des Ministres qui se déroule après la réunion du CTM.

Les premiers éléments qui ont participé à la construction de ce budget traduisent les choix et le message politique du gouvernement.

Le budget 2018 du MAA fait apparaître une relative stabilité "progressive" de +1, +6 % par rapport à la LFI.

TROIS PRIORITÉS

- Le soutien à l'agriculture, à la dimension ultra marine et à la politique agricole commune, qui est le pilier, et fait l'objet de beaucoup d'envieux tant en Europe qu'en France. Néanmoins, ce système doit être simplifié, plus lisible pour améliorer la compréhension.
- La capacité à prévenir et réagir par rapport aux crises sanitaires et agricoles. Le renforcement des dispositifs de vigilance seront renforcés.
- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation par la formation renforcée afin de permettre aux chefs d'exploitation d'être plus performants dans les domaines économique, environnemental, sanitaire et social.

L'accueil des élèves atteints d'un handicap sera renforcé avec le recrutement d'assistants d'éducation.

Il indique avoir obtenu, après des négociations très serrées, la préservation des effectifs après une baisse sensible depuis plusieurs années, sauf sous le quinquennat précédent, sur le BOP 206. Par contre, une baisse de 130 emplois pour le BOP 215 est prévue. L'apport de 300 ETP contractuels, en plus des 350 budgétés sur l'exercice 2017, est destiné à tenir le calendrier.

Ci-après, la déclaration de l'UNSA :

" Monsieur le Ministre,
Avec la présentation du premier PLF 2018 sous votre responsabilité, l'UNSA s'interroge sur le contenu de ce budget car nous restons sur une certaine réserve.

En apparence, c'est un PLF en demi-teinte qui pourrait être le hors d'œuvre, nous semble-t-il, avant le plat de résistance annoncé par le gouvernement pour les PLF 2019/2020/2021.

Vos annonces budgétaires s'inscrivent ainsi dans le droit fil de la commande de Bercy qui ne nous surprennent guère dès lors que l'intitulé du Ministère de l'Action et des Comptes Publics donne la prédominance à l'aspect purement comptable de l'action publique sans pour autant afficher clairement les objectifs futurs du gouvernement. D'autant que "l'action publique 2022" pourrait nous réserver quelques désagréables surprises, en particulier sur l'avenir des missions qui impacteront une fois de plus l'organisation de nos services.

L'UNSA restera très vigilante sur le contenu du forum de l'action publique et sur les conclusions des états généraux de l'alimentation.

S'agissant de la réduction des effectifs, nous vous signalons des points de vigilance qui n'ont pas été retenus en totalité dans votre PLF 2018.

Si nous retenons avec satisfaction le renforcement de nos systèmes de prévention dans le domaine sanitaire et alimentaire, nous attendons, de votre part, la poursuite du recrutement supplémentaire de postes conduits par votre prédécesseur, en particulier dans les abattoirs.

Au niveau des SEA, si nous sommes d'accord avec vous sur le soutien de l'agriculture pour une PAC plus lisible et simple, car c'est un enjeu majeur pour le monde agricole, nous regrettons que le PLF ne prévoit pas le renforcement en effectifs pérennes de ces services soumis à forte tension relevée dans le rapport ORSEU.

Une fois de plus, le programme 215 est soumis à la diète, car il enregistre une baisse de 130 emplois.

Nous aurions souhaité vous entendre sur les missions forestières et les secrétariats généraux qui sont en mode dégradé.

Le constat du rapport de synthèse 2015/2016 des missions d'examen de l'organisation et du fonctionnement des DDI est sans appel. En matière d'effectifs, certaines DDI arrivent à la limite de ce qui est soutenable, constat qui peut s'appliquer également aux DRAAF. La baisse des effectifs pose désormais la question d'un socle minimal d'effectifs.

S'agissant des carrières des agents, un point de satisfaction, la poursuite du plan de requalification des agents de catégorie C en B. Pour autant, nous attendons de votre part une augmentation des taux pro/pro qui serait un signe de reconnaissance en direction des agents qui ne cessent de s'impliquer avec professionnalisme dans un contexte de crise.

Si vous manquez d'arguments pour les avancements auprès de Bercy, l'UNSA vous en propose un, Monsieur le Ministre, celui de rappeler au Ministre de l'Action et des Comptes Publics que le MAA n'est pas un Ministère comme un autre. Il gère de nombreuses crises qui mettent sous pression les agents et il évolue dans un contexte agricole très tendu. Vous comprendrez que, dans ces conditions, les agents sont en droit d'obtenir une juste reconnaissance professionnelle quelle que soit leur affectation.

En ce début de quinquennat, nous vous le redisons aujourd'hui, les fonctionnaires ne veulent pas être les boucs-émissaires du gouvernement. L'augmentation de la CSG, sans compensation, et le gel du point d'indice n'est pas un bon signe adressé aux agents.

Et au risque de nous répéter, nous insistons sur un point précis. Bien que le PLF 2018 annonce le provisionnement du PPCR, nous attendons la réponse définitive du Ministre de l'Action et des Comptes Publics lors du rendez-vous salarial du 10 octobre 2017 sur le report éventuel de ce dispositif que l'UNSA a signé. Si tel est le cas, ce serait ressenti comme une profonde injustice par la communauté de travail. **Le gouvernement doit respecter les engagements de la mandature précédente.**

En d'autres termes, le Président de la République a l'art de pratiquer le grand écart entre ses promesses électorales adressées aux fonctionnaires et les annonces du gouvernement.

Dans son message adressé aux fonctionnaires le 12 avril 2017 en tant que candidat à l'élection présidentielle, il avait déclaré, je cite " Je veux pour vous plus de reconnaissance et davantage de perspectives de carrière. La reconnaissance, c'est d'abord une plus juste rémunération. J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant".

S'agissant précisément de la dépense publique qui doit être maîtrisée selon le gouvernement, nous vous invitons, Monsieur

le Ministre, à prendre connaissance du document de juillet 2017, du Conseil d'Analyse Economique.

Il indique que l'emploi public, dans son ensemble, n'est pas à l'origine de l'augmentation des dépenses et qu'en proportion du PIB, la masse salariale publique a très peu progressé au cours des 35 dernières années.

Les salaires versés par l'Etat représentent 5,2% du PIB en 1996, vingt ans après, ils n'en pèsent plus que 3,8%, un quart de moins.

Pour toutes ces raisons, n'en déplaise au Chef de l'Etat qui a déclaré "La démocratie, ce n'est pas la rue", l'UNSA participera à la journée d'action prévue le 10 octobre 2017 dans le cadre de l'intersyndicale de la Fonction Publique. Et puisque vous allez assister au Conseil des Ministres, faites passer notre message au Président de la République. Merci de votre attention"

Les réponses du Ministre aux organisations syndicales

- Les emplois aidés, dédiés aux urgences sanitaire et sociale, ne seront pas supprimés.
- Les crédits correspondant à l'application du PPCR ont été provisionnés mais restent suspendus à l'arbitrage du Premier Ministre et du Ministre de l'Action et des Comptes Publics.
- Les effectifs du secteur de la sécurité sanitaire seront remplacés intégralement après les départs en retraite. Il a d'ailleurs conscience que les deux crises sanitaires ont eu des impacts très forts sur la santé des agents qu'il remercie pour leur investissement.
- Il prévoit une réunion spécifique avec les organisations syndicales sur l'ONF pour une mise à plat de la situation globale. Les moyens financiers sont maintenus dans le contrat d'objectifs et de moyens.
- La hausse de la CSG sera compensée, mais les modalités ne sont pas connues et sont toujours en discussion.
- Il annonce avoir demandé et obtenu une dérogation pour le report de l'entrée dans le RIFSEEP des IAE et des TSMA. Pour les corps, déjà entrés dans le dispositif, assurance de stabilité.
- Les crédits de l'action sociale seront maintenus, malgré la baisse des effectifs.
- Dans le cadre de la feuille de route, tous ces sujets seront abordés avec les organisations syndicales. Le sujet du maintien des effectifs est un "combat" qui se poursuivra dans le temps.

COMMENTAIRES DE L'UNSA

Tout d'abord, le MAA a respecté la tradition de présenter le budget avant la tenue du Conseil des Ministres qui se tient le même jour. C'est une reconnaissance envers nos organisations syndicales.

Pour autant, malgré la volonté de Stéphane TRAVERT, à l'offensive face à Bercy, de maintenir les effectifs du MAA dans le domaine alimentaire et sanitaire qui seront intégralement remplacés par les départs à la retraite et de provisionner les crédits correspondant à la mise en œuvre du PPCR, l'UNSA est toujours en attente des annonces du Ministre de l'Action et des Comptes Publics sur le report ou non du PPCR dans le cadre du rendez-vous salarial du 10 octobre 2017.

C'est pourquoi, l'UNSA invite tous les agents du MAA à rejoindre la journée d'action de l'intersyndicale Fonction Publique le 10 octobre pour faire pression sur le gouvernement.